

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
O.R.D. DU SAHEL  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE-MER  
CENTRE DE OUAGADOUGOU  
B.P. 182

PHYSIONOMIE DES MARCHES AU BETAIL  
EN OUDALAN

Département du SAHEL

en Juin - Juillet 1982

ETUDE COMPLEMENTAIRE

Enquête effectuée par Gérard BRASSEUR  
Géographe de l'ORSTOM

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
O.R.D. DU SAHEL  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE-MER  
CENTRE DE OUAGADOUGOU  
B.P. 182

PHYSIONOMIE DES MARCHES AU BETAIL

EN OUDALAN

DEPARTEMENT DU SAHEL

en juin-juillet 1982

---

ETUDE COMPLEMENTAIRE

---

Enquête effectuée par Gérard BRASSEUR  
Géographe de l'ORSTOM -  
Suite au rapport sur "les marchés au  
bétail en Oudalan" nov-déc-1981.

## RESUME

Par rapport à l'hiver 81, les marchés de fin de saison sèche et début d'hivernage 82 ont vu le nombre de bovins présentés baisser dans la proportion de 6 à 1, et plus de la moitié étaient de jeunes sujets avec les mâles plus nombreux. Les prix étaient en baisse. On a noté à Déou peu d'animaux maliens, à Gorom Gorom la faible participation de l'élevage local, à Markoy l'existence d'un entreposage sur place.

Cette raréfaction du bétail, sans doute plus forte que d'habitude, tiendrait à l'état très critique des pâturages qui a entraîné son éloignement ; mais aussi aux conditions économiques, au bon approvisionnement en produits vivriers qui a évité aux éleveurs d'avoir à vendre à tout prix. La demande était molle et se ressentait des réglementations commerciales mises en place récemment, tant au Nigéria qu'au Niger.

Les interconnexions entre les trois marchés sont apparues plus nettement avec des échanges intermédiaires. De même leur caractère spéculatif, venant de commerçants patentés qui stockent le bétail en attendant la bonne saison. Les marges prélevées par ceux-ci sur les éleveurs restent cependant modestes. La question des modes de transport, chemin de fer ou route, est toujours à l'ordre du jour.

En conclusion, le volume des ventes sur les trois marchés oscillerait entre 800 et 150 têtes par semaine, soit pour une année de 20 à 25 mille qu'il faudrait comparer avec le chiffre du cheptel pour pouvoir apprécier le déstockage réel, peut être déjà parvenu à la limite du possible.

En annexe, des informations complémentaires sont apportées sur chacun des marchés, de même que des indications d'ordre rétrospectif d'après le dépouillement des archives coloniales du cercle de Dori et des statistiques de la Direction de l'Elevage.

## I. LES FAITS OBSERVES

Comme il était prévisible, les marchés au gros bétail dans l'Oudalan à l'été 1982 se sont montrés particulièrement déprimés, ainsi qu'il apparaît au tableau suivant relatif au nombre de bovins présentés :

Marché/semaine	10-16 juin	17-23 juin	24-30 juin	17-23 juillet
Gorom-Gorom	18	21	25	0*
Déou	102	119	123	151
Markoy	110	56	65	166

Si l'on compare ces chiffres à ceux qui ont été relevés en haute saison, entre le 20 novembre et le 20 décembre 1981, l'écart est surprenant. En s'en tenant aux moyennes de chaque marché, les valeurs étaient de 300, 900, 550 auxquelles s'opposent 20, 125, 130 : il est donc de 6 à 1 pour l'ensemble des trois marchés.

La chute n'est pas également ressentie pour chacun ; elle est maximum à Gorom Gorom (15-1), encore importante à Déou (7-1) beaucoup plus faible à Markoy (4-1), intervertissant même l'ordre de grandeur entre marchés en faveur de Markoy au détriment de Déou, Gorom Gorom faisant figure de marché insignifiant.

Il n'est pas certain que ces variations se reproduisent chaque année avec la même amplitude, aucun des deux termes, maximum et minimum, n'ayant lui-même de stabilité et, d'après les statistiques commentées en annexe, l'écart pourrait aller de 20 à 2. Toutefois, tant à Markoy qu'à Déou, les acteurs les plus avisés des marchés semblent s'accorder sur le point qu'à l'été 1981, deux fois plus de bétail était présenté, estimation évidemment subjective qu'aucune autre donnée ne peut recouper (les chiffres que nous avons reproduits pour Markoy étaient manifestement faux).

---

\* Le marché qui aurait dû se tenir à Gorom Gorom le 22 juillet n'a pas eu lieu, la fête qui suit la fin du mois de ramadan ayant été célébrée ce jour là, contre toute attente.

Les marchés de petits bétail qui accompagnent ceux des bovins ont été marqués aussi par la dépression, avec des réductions d'effectifs présentés en moyenne de  $1/3$  pour Déou et Gorom Gorom qui restaient d'importance équivalente et de  $1/2$  pour Markoy qui l'emportait sur les deux autres en haute saison. On constate de fortes fluctuations d'un marché à un autre, sans compter ceux qui précèdent la fin de Ramadan, de deux fois et demi plus actifs. La même prédominance des caprins a été observée (allant des  $2/3$  aux  $3/5$ ) ; parmi ceux-ci beaucoup de jeunes pour l'élevage. Cette réduction d'activité est moins forte que pour les bovins, étant donné qu'il y a une consommation locale et une clientèle fixe : l'armée, les chauffeurs de l'OFNACER qui remplissent leurs camions pour le retour à Ouaga....

Cette atonie du marché se répercute aussi sur son déroulement : les lieux restent les mêmes mais la durée est moindre, tout comme le nombre de participants. A l'enquête de l'hiver 81, il avait été noté qu'en saison chaude le bétail arrivait plus tôt. Ce n'est pas absolument certain, au moins à la fin de cette saison, quand les premières pluies ont commencé à tomber. A Markoy, le bétail est d'abord conduit à la mare ; lesté d'un bon volume d'eau, il paraîtrait ainsi en meilleure forme : on peut donc considérer que le remplissage du marché ne commence pas avant 9 heures et n'atteint son maximum d'animation que vers midi ; seules les opérations finissent beaucoup plus vite puisque le volume des transactions est très limité. Cela reste cependant assez théorique car les discussions ont tendance à trainer en longueur et davantage encore à l'époque de ramadan - en 1982, du 24 juin au 22 juillet - où le jeûne, d'ailleurs diversément pratiqué, entraîne chez beaucoup une certaine langueur. De même l'affluence des personnes - acheteurs et vendeurs - devrait être moindre, mais l'habitude aidant et le désir de faire des rencontres elle se maintient tout de même, au moins au moment fort de la journée, entre 11 heures et midi. La température qui peut atteindre 45 degrés en juin, n'exerce aucun effet dissuasif : par contre les tornades de petit matin retardent l'arrivée du bétail (cas de Déou le 12 juin) et celles de fin de marché dispersent vite tout le monde.

Différence notable cependant, à Déou où l'usage veut que les animaux vendus passent la nuit dans le parc, les départs se font très tôt le dimanche matin, dès le lever du soleil et ne s'échelonnent guère au delà de 8 heures ; il convient en effet, vu les difficultés de l'alimentation, que le bétail dispose du maximum de temps pour le pâturage et l'abreuvement. La même constatation est faite aux parcs de Markoy.

Tout autant que la quantité, la qualité du bétail présenté est différente. Pour le poids, c'est évident puisque les individus perdent environ 10 % de la fin de l'hivernage à la fin de la saison sèche, d'ailleurs un peu moins pour les adultes que pour les jeunes. Mais la composition du troupeau semble aussi changer. En novembre-décembre, les animaux présentés étaient des adultes, sans doute autant qu'on ait pu en juger à 90/100. En juin, vu les faibles effectifs en présence, les comptages ont été plus aisés et ont fait apparaître des pourcentages très élevés de jeunes, toujours plus de la moitié et généralement plus près des deux tiers ou des trois quarts. La ligne de partage entre jeunes et adultes reste évidemment imprécise à défaut de critères objectifs. Comme en novembre, nous nous sommes tenus à la destination finale présumée : pour ceux-ci la boucherie, pour les autres la remise dans le cycle local de l'élevage. En moyenne les mâles l'emportent sur les femelles, dans la proportion des 2/3 environ, proportion confirmée si l'on tient compte seulement des jeunes. Toutefois on observe des variations de marché à marché, ainsi à Déou le 26 juin, les génisses étaient-elles deux fois plus nombreuses que les taurillons, par contre à Markoy, le 21 juin, il y avait 30 taurillons pour 3 génisses. Ceci montre avec quelle prudence les chiffres doivent être interprétés.

Considérant maintenant les prix, l'impression générale est celle d'une chute par rapport à ceux observés à l'hiver. Sans doute les comparaisons sont-elles difficiles puisque faute de connaître le poids des animaux leur valeur est établie en fonction de l'âge, la croissance étant supposée continue, du moins jusqu'à un certain maximum à partir duquel les produits commencent à se déprécier. Mais la race différencie aussi : un taurillon gaobé de deux ans pèse

presqu'autant qu'un djelgobé de trois ans. De plus pour un même animal son poids, on vient de le dire varie beaucoup suivant la saison : le sexe intervient encore, surtout pour les femelles suivant qu'elles sont ou non reproductrices. Compte tenu de ces éléments, il a semblé aux observateurs consultés que le taureau qui valait 150 000 F en décembre ne trouvait plus preneur qu'autour de 120 000 F, qu'une vache de réforme ne dépassait pas 30 000 F, et que chez les jeunes il y avait de gros écarts entre les femelles, le prix de la génisse se situant entre 50 000 et 70 000 F, et les mâles qui valent moitié moins. Alors qu'en novembre les transactions étaient bien vite passées, en juin elles traînaient en longueur et faisaient l'objet d'après discussions, qui étaient beaucoup plus que du jeu. Il y avait manifestement un écart important entre les prétentions des vendeurs et les possibilités des acheteurs.

Chaque marché présentant ses caractères propres, il convient de les envisager maintenant un à un.

A Déou, ce qui frappe, c'est la faiblesse des apports du Mali, ces beaux animaux qui atteignent les plus hauts cours. A trois marchés sur les quatre observés, aucun n'était présenté : à celui de juillet cependant, ils comptaient, en deux troupeaux, le quart des effectifs. Ils ne sont là qu'en transit et n'ont pas d'incidence sur l'élevage local qu'ils ne concurrencent vraisemblablement pas dans la mesure où la demande est importante, mais leur absence est un manque à gagner pour le commerce voltaïque. Ainsi la plupart des animaux mis en vente appartiennent à l'élevage local, sauf quelques uns en provenance du marché de Djibo où ils ont été achetés. A chaque marché, les arrivages dans le parc se font par petits lots, en moyenne 3 ou 4, exceptionnellement la dizaine en décomptant les accompagnateurs. A la sortie, les jeunes animaux, contrairement à l'hiver où, lorsqu'ils étaient acquis pour l'élevage local, ils quittaient presque tous le parc un à un dans l'après-midi, attendent comme les autres le lendemain

pour être acheminés avec eux vers leur prochaine destination, formant parfois les  $3/4$  des effectifs des troupeaux constitués, les destinations sont les mêmes qu'en hiver mais surtout le sud, c'est-à-dire Kaya en première étape, et les acheteurs sont mossi. Les lots pour l'est : Gorom Gorom, Markoy, et éventuellement Tera directement, sont moins importants. Des animaux sont gardés sur place pour former une des semaines suivantes des convois plus étoffés. Enfin un petit nombre d'animaux n'ayant pas trouvé preneur, soit en raison de leur médiocre qualité, soit des prix demandés jugés trop élevés, regagnent leurs élevages respectifs.

A Gorom Gorom, les marchés sont alimentés en partie par l'élevage local des sédentaires des villages voisins, en partie par des animaux qui ont été achetés au précédent marché de Déou. Ceux qui trouvent preneur poursuivent le plus souvent leur route sur Markoy. Le marché est peu vivant, les sédentaires n'ayant pas besoin, semble-t-il, de vendre leurs animaux à cette époque de l'année, et les gros acheteurs habituels, même s'ils font une visite au marché, ne prennent pas part aux opérations.

A Markoy, la part des animaux présentés pour la première fois est difficile à apprécier, non seulement en raison de ceux qui proviennent des marchés de Déou et de Gorom Gorom assez commodes à déceler, mais parce qu'un certain nombre entreposés aux parcs de Rougga font plusieurs fois la navette jusqu'à ce qu'ils aient trouvé acquéreur. A tous ces marchés de l'été, les animaux en provenance du Mali étaient en faible nombre. Malgré les prix élevés demandés, après d'âpres discussions et des rabais importants, il semble qu'à chaque marché la plus grande partie des animaux aient trouvé acheteur. Les jeunes animaux repartaient dans l'élevage local et les autres prenaient le chemin du Niger, dans la mesure où ils étaient achetés par des commerçants. Apparemment ceux de Markoy n'expédiaient pas alors vers le Niger.

En conclusion, les marchés de fin de saison sèche-début d'hivernage semblent déprimés, situation habituelle pour cette période de l'année, mais peut-être l'ont-ils été cette fois-ci de façon excessive, avec en contre partie des prix très tendus. Quelle explication ou plutôt élément d'explication en donner ?

## II LES ELEMENTS D'EXPLICATIONS

Les raisons d'ordre climatique viennent en premier lieu et sont évidentes. Chaque année voit la commercialisation du bétail diminuer en fin de saison sèche. Son évacuation devient plus difficile, d'abord en raison de l'assèchement des points d'eau et de l'épuisement des pâturages et aussitôt après, lorsque les pluies se mettent à tomber, par la gêne à circuler pour les troupeaux et tout autant pour les acheteurs. L'année 1982 toutefois s'est présentée sous un jour particulièrement critique pour les éleveurs en raison de la saison des pluies précédente qui avait été très déficitaire dans la région. Le bétail, au lieu de se tenir à la limite méridionale de ce sahel pendant la saison sèche comme c'est l'usage, a dû être évacué vers le nord où les pluies avaient été plus abondantes et les pâturages par conséquent plus fournis. Les nouvelles pluies tardant aussi à venir, les bêtes étaient maintenant éloignées de l'aire d'attraction normale des marchés.

En rapport avec les conditions climatiques, on invoque aussi l'état des animaux. Ils sont toujours très maigres à cette époque de l'année et valent donc, en toute logique, moins chers. La situation aurait été si critique en 1982 que la plupart n'auraient pas eu la force d'effectuer le déplacement des campements aux marchés. Dans ce sens nous avons vu une vache incapable de se mouvoir d'elle-même apportée sur une charrette à âne. Ce devait être cependant un cas extrême, car le seuil de la misère physiologique ne paraissait pas en général atteint.

On doit plutôt supposer-cause économique- que les propriétaires d'animaux entendaient les conserver pour les remettre en état grâce aux pâturages d'hivernage et les négocier après coup à de bien meilleures conditions (peut-être 25 % plus chers après 3 mois d'engrais). Ce calcul leur était rendu possible par le fait qu'il n'y avait pas pénurie de vivres. Les magasins en effet, que ce soient ceux des sociétés d'Etat, OFNACER ou SOVOLCCM, ou du secteur privé étaient abondamment pourvus en marchandises au mois de juin et juillet, produits vivriers ou autres denrées alimentaires de première nécessité comme le sucre ou le thé, et pour les

premiers à des prix raisonnables, inférieurs à ceux des années précédentes. Ces résultats sont à mettre à l'actif de la politique gouvernementale qui s'est attachée à réduire la contrebande avec le Mali. D'une part les éleveurs maliens sont venus en très petit nombre échanger leur bétail contre du mil, et d'autre part les sorties frauduleuses, sources de substantiels profits pour ceux qui les pratiquent, ont été vigoureusement réprimées (\*). Ainsi la pénurie habituelle a-t-elle été réduite et la flambée des prix évitée. Et du même coup, les éleveurs de l'Oudalan n'ont pas eu, de façon générale, à vendre massivement leur bétail pour assurer la soudure. Ce qui ne veut pas dire que, pour certains, des destockages important-voire dangereux, s'il s'agissait de jeunes sujets-n'aient pas eu lieu. De la sorte, n'étant pas poussés par une impérieuse nécessité, ils étaient mieux à même d'influencer les cours en leur faveur.

Du côté de la demande, il semble qu'elle ait subi aussi les contrecoups de la conjoncture. Les hauts prix proposés sont de nature à décourager les commerçants, incertains de revendre à des conditions qui les satisfassent, ceci aussi bien à Ouagadougou que sur les marchés du Niger ou du Nigéria. De ce côté plusieurs explications ont été avancées par les informateurs, qui pour astucieuses qu'elles soient ne résistent pas nécessairement à l'analyse. En premier lieu le marasme économique au Nigéria qui s'est traduit par une réglementation restrictive des importations mise en application au printemps 1982 (et non une dévaluation du naira, comme disent les commerçants voltaïques). Il n'est pas certain que le commerce du bétail se ressente des fluctuations monétaires, car les règlements s'effectuent non pas en devises mais sur la base d'un troc avec du ciment et du maïs transporté jusqu'à Niamey pour y être revendu, mais cela complique et ralentit les opérations.

En second lieu l'incendie du grand marché de Niamey, courant mars, qui a gravement perturbé l'économie du Niger et ses échanges mais sans doute pas au point de restreindre et durablement les importations de bétail.

---

\* Le mil vendu 8 500 à 9 000 f CFA les 100 kg aurait valu au Mali 35 000 fm. (17 500 fCFA)

Les conditions propres du marché du bétail au Niger ; elles sembleraient plus décisives. Depuis un an environ, les commerçants voltaïques se plaignent de ne plus pouvoir obtenir de règlements au comptant de leurs partenaires nigériens ; ils sont donc amenés à acheter eux-mêmes à crédit ce qui n'est en général pas bien accepté. D'un effet tout aussi certain sont les mesures restrictives prises au début d'année par le gouvernement : d'une part, du fait des droits d'entrée très élevés perçus par les Douanes, d'autre part de l'obligation de céder à des nationaux les animaux importés qui subissent alors la loi locale. Ces mesures ne sont sans doute pas dans l'esprit des traités constitutifs de la communauté ouest-africaine du bétail. La conséquence la plus sûre est de décourager le transit du bétail malien par la Haute-Volta qui doit acquitter encore des taxes en Haute-Volta à cette occasion. Le bétail voltaïque lui-même, s'il est destiné au Nigéria, essaie d'éviter le Niger en empruntant de nouveaux circuits passant par le nord du Bénin. Etant donné les distances, et la faiblesse des effectifs présentés aux marchés de juin et juillet, il est probable que les convois pour l'exportation se sont vu différés. Ainsi la mollesse de la demande restreint-elle l'offre, mais sans pour autant agir dans le sens d'un effondrement des cours.

### III NOUVELLES OBSERVATIONS.

La faiblesse des effectifs en présence, une meilleure connaissance du milieu, la conjoncture du moment ont permis de mettre à jour des caractères propres aux marchés, de mieux entrevoir certains problèmes que le précédent rapport n'abordait pas ou ne cernait que très imparfaitement.

Une première remarque porte sur les interconnexions entre marchés. Les trois marchés de l'Oudalan sont étroitement reliés mais les échanges ne se font que d'Ouest en Est, et jamais en sens inverse. Déou n'est cependant pas nécessairement le point de départ du circuit qui peut être encore plus à l'Ouest avec Djibo. Les échanges entre Déou et Markoy transitent éventuellement, avec changement de main, par l'intermédiaire de Gorom Gorom. Ainsi le volume des transactions de l'Oudalan n'est jamais la somme des trois marchés, mais celle-ci diminuée des échanges intermédiaires qui peuvent représenter une partie importante du tout.

Il est à noter que les convois de bétail en direction d'un marché donné regroupent généralement les acquisitions de plusieurs acheteurs. Le troupeau de 53 têtes qui partait de Déou le 27 juin pour Kaya, conduit par trois bouviers, appartenait à dix personnes : il est ensuite susceptible d'éclater, et avec de nouveaux propriétaires, les animaux prennent chacun des directions différentes. D'où les difficultés de suivre de bout en bout les opérations.

Accessoirement une question nouvelle s'est posée. Que deviennent les jeunes bêtes qui entrent en composition dans les convois comme les adultes, alors qu'à l'hiver elles étaient achetées par les éleveurs locaux pour reconstituer leurs troupeaux ? Il semblerait qu'elles trouvent preneurs dans les élevages du sud, dans le cas des femelles comme reproductrices, et les mâles comme futurs boeufs de trait, lesquels sont de plus en plus demandés par l'agriculture, en particulier à l'A.V.V. (Aménagement des Vallées des Volta). Mais il n'est pas exclu que les taurillons soient achetés par les bouchers des villes.

Quelles raisons auraient alors poussé les éleveurs à s'en défaire, si ce n'est un besoin pressant d'argent ? Il n'a malheureusement pas été possible de mesurer la part respective d'animaux dirigés vers les élevages ou vers les abattoirs.

Une seconde remarque sur les marchés de cette époque de l'année est leur caractère spéculatif, beaucoup plus net qu'en haute saison où la concurrence joue à plein. Cette spéculation vient de la population elle-même, des habitants des petits centres que constituent les marchés, peu occupés par les travaux des champs ou l'élevage et qui tentent leur chance en achetant une jeune bête et en la revendant au marché voisin. Ils réalisent ainsi, à la faveur de cours plus avantageux, un léger bénéfice de l'ordre du millier de francs par tête, compte tenu des frais que leur a coûtés le transfert.

Plus conséquente, mais aussi plus directement perceptible, est la spéculation des commerçants patentés. Il est tout à fait normal, à cette période de l'année où les effectifs sont très faibles, que s'effectue un stockage intermédiaire dans des parcs où les animaux sont regroupés en attendant d'être assez nombreux pour former un convoi dans une direction déterminée. Cela se passe aussi bien à Déou qu'à Markoy et dans les deux parcs de Rougga où l'on comptait en juin environ 150 têtes. N'est pas en vue ce stockage technique qui peut venir de n'importe quel acheteur local, mais celui de commerçants qui exploitent, en propre ou en famille, des fonds tournés vers le négoce des produits vivriers et qui, de ce fait, disposent d'un certain volant financier. Le but est alors de garder les animaux en attendant des cours plus favorables suscités par une demande soutenue, en même temps que convenablement nourris ils prennent aussi de la valeur. Ces commerçants jouent en quelque sorte le rôle d'herbagers et réalisent certainement des bénéfices substantiels. Le bétail n'est plus confié aux propriétaires des parcs de Rougga, mais à des éleveurs installés à plus grande distance, certains même en territoire malien, les mettant ainsi à l'abri de l'inquisition administrative. Ceux-ci sont payés en nature, avec du mil.

Il est certain aussi qu'un stockage intermédiaire et spéculatif doit aussi s'effectuer à l'aval, à proximité des centres urbains gros consommateurs de viande (Dori, Kaya, Ouagadougou...), et du fait d'acheteurs intermédiaires ou, au stade final, de bouchers. De même les logeurs ne se comportent pas seulement comme des courtiers, des vendeurs, mais ils achètent aussi pour leur propre compte, participant ainsi à cette spéculation.

Malgré cela, les prix semblent bien contrôlés par le jeu des lois du marché et les éleveurs, s'ils n'en profitent pas véritablement, n'en pâtissent pas non plus, la charge étant rejetée sur le consommateur. Les frais les plus importants qui viennent gréver le bénéfice des éleveurs résident dans la commission des logeurs. Apparemment son montant serait uniforme quelque soit le marché considéré et la période de l'année, et limité à 2500 F par tête de gros bétail. Ce n'est qu'un ordre de grandeur et le taux réel serait modulé, ce qui se conçoit parfaitement, en fonction du prix obtenu, non pas en pourcentage mais selon des tranches, et passerait ainsi à 5000 fr au dessus de 100 000 frs.

Il en va d'ailleurs de même pour le petit bétail où, en franchissant les seuils de 15 000 et 30 000 frs, on passe de 500 à 750 et 1000 frs. Cependant ces taux restent très théoriques, tout à fait indicatifs : car le logeur n'est pas tenu de dire à son commettant quelle somme il a obtenu de l'acheteur. Des éléments très subjectifs interviennent aussi : un logeur ne cache pas qu'il demande des commissions beaucoup plus élevées à ses clients maliens. En définitive, c'est une question d'honnêteté, mais comme la concurrence est vive, les éleveurs le plus souvent savent bien discerner où est leur intérêt.

Les logeurs ne font pas un bénéfice net avec leur commission. Nous savons qu'ils doivent le gîte et le couvert à leurs clients pendant la durée de leur séjour; ils encourent un risque au cas où la vente comporterait un vice. En plus, ils doivent payer patente au fisc. Là encore les choses ne sont <sup>pas</sup> nettes et le montant des impositions, qui peut s'élever à 35 000 frs au niveau supérieur, est forfaitaire, si bien qu'il ne préjuge nullement du volume des opérations effectuées par une même personne. De plus les patentes sont le plus souvent collectives et sous un même nom plusieurs logeurs peuvent légalement pratiquer leur activité, à charge pour eux de dédommager à leur façon le titulaire officiel de la patente.

Au sujet du transfert des animaux des marchés aux lieux de consommation quelques informations ont pu être enregistrées sur les avantages et les inconvénients des modes respectifs.

Côté chemin de fer, en ce qui concerne essentiellement la Côte-d'Ivoire, jusqu'à ces dernières années ce pays était un des principaux clients de la Haute-Volta. Depuis 1954, année où la ligne d'Abidjan atteint Ouaga, l'évacuation du bétail du Sahel devait être largement facilitée. Aujourd'hui, tout au moins pour le littoral, la Côte-d'Ivoire trouve plus avantageux de se fournir dans l'hémisphère Sud. En effet les frais de transport sont très élevés et se chiffrent à 27 500 fr par bovin en comptant la douane, la réservation d'un wagon et sa location, le paiement des bouviers, la nourriture des animaux, les frais de déchargement et différents cadeaux tout au long des parcours, sans compter les risques des pertes. Il n'est pas certain qu'il y ait des solutions tant que le chemin de fer n'aura pas amélioré ses méthodes de travail en même temps qu'augmenté sa capacité de transport.

La route devrait être une solution plus simple si le réseau faisait l'objet de substantielles améliorations dans le Sahel-et à cet égard il faudrait voir si celle du tronçon Ouaga-Djibo a eu une incidence sur le commerce du bétail. Des commerçants de Markoy évacueraient du bétail par camion vers le sud, mais de façon si clandestine qu'il est difficile d'obtenir des informations précises. Par contre l'ONERA en ferait son mode de transport privilégié. Les agents ont parcouru les marchés de l'Oudalan pour s'informer des prix pratiqués ; ils expliquaient à qui voulait l'entendre que ceux-ci étaient trop élevés. Il ne semble pas que localement ce système de commerce public soit vu d'un bon oeil, les commerçants risquent d'y perdre leur gagne-pain au profit des agents de la société, et les éleveurs eux-mêmes n'étant pas assurés que la concurrence cessant, le grand bénéficiaire de l'opération ne serait pas le consommateur urbain à son détriment. Par ailleurs il est contesté que les transports par camion, au moins par route mauvaise, ne nuiraient pas à la santé du bétail, plus encore que le transport à pied qui, s'il est bien conduit, devrait même lui profiter. Il demanderait tout de même six mois, du Sahel au littoral !

#### IV. CONCLUSIONS

L'intérêt d'une étude de ce genre serait de fournir une image statistique précise du déstockage sur une année entière du troupeau bovin. Malheureusement nous n'avons pas pu disposer des données nécessaires. Les comptages auxquels nous avons fait procéder entre nos deux périodes d'étude s'étant révélés inutilisables. Ne disposant que de l'interprétation de ceux que nous présentons ici, nous sommes contraints de raisonner à partir de postulats. La première question est de savoir si nos périodes d'étude, autour du 1er décembre et du 1er juillet, donc séparées par 6 mois, correspondent bien aux périodes maximums et minimums de l'année, ? Sur combien de temps s'étalent ces périodes extrêmes ? Entre elles, la courbe croît-elle et décroît-elle régulièrement ? Dans ce cas nous serions autorisés à retenir en moyenne annuelle la demi-somme de ces valeurs. Il est difficile de l'affirmer, et aucune courbe de référence n'existe vraiment. Celle par exemple que reproduit A. Le Masson (1980) pour les années 1974-1977 à Gorom-Gorom, manifestement établie d'après les statistiques officielles invérifiables, laisserait planer un doute sur la régularité parfaite du cycle annuel d'une année à une autre, la haute saison pouvant se placer aussi bien en octobre qu'en fin d'année, si le minimum paraît bien, lui, stabilisé en juin. Pour 1981, nos informateurs pensaient qu'à Déou le plus beau marché de l'année aurait été celui de la Tabaski (en septembre), mais à Markoy celui du 7 décembre - mais ce ne peut être que des impressions.

En second lieu, le décompte des animaux vendus à un marché donné est toujours très approximatif et sujet à erreur ; il n'est pas aisé d'éliminer de façon précise les doubles emplois, les animaux originaires du Mali, ceux vendus à un premier marché et ensuite à un autre, les reports d'une semaine à une autre. Il est donc sage de minorer les chiffres des marchés qui les reçoivent proparte en seconde main. Après toutes ces réserves, nous estimons que la moyenne des ventes hebdomadaires du gros bétail dans les trois marchés de l'Oudalan pourrait atteindre 800 têtes en haute saison et 150 en basse saison, d'où une moyenne de 400 à 500 têtes par semaine sur une année, soit 20000 à 25 000 par an.

Ces chiffres ne sont évidemment pas compatibles avec la taille du troupeau de l'Oudalan telle qu'elle est estimée dans le rapport de A. Le Masson : 20 000 têtes, qui a dû s'en tenir au chiffre de Lhoste, mais celui-ci ne considérait que le bassin d'Cursi, et il avait même calculé que la charge pastorale de l'Oudalan atteignait 1 UBT pour 4 ha, ce qui ferait pour ses 10 000 km<sup>2</sup> : 250 000 têtes. Les chiffres de commercialisation que nous avançons correspondent beaucoup mieux à cette évaluation et représenteraient déjà un déstockage très honorable, si ce n'est limite. Sinon il faudrait admettre que l'aire d'attraction des marchés de l'Oudalan est plus étendue, notamment côté Mali que nous n'avions admis- ce qui n'est pas du tout évident.

## V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES MARCHES DE L'OU DALAN

Nous regroupons ici les observations que nous tenons de nos interlocuteurs en ville ou sur les marchés et dont nous leurs savons vivement gré.

### Déou

Déou est en train de devenir une petite ville qui s'équipe progressivement. L'école à 3 classes et le dispensaire remontent à 1972, mais un nouveau dispensaire et une maternité sont en construction en 1982. Les Oglats situés dans une dépression à 1100 m au nord de l'agglomération perdent de leur utilité dans l'alimentation humaine depuis que des puits ont été creusés, un premier en 1975 et deux autres, équipés de pompe à pied, en 1981. Un arrondissement sera créé comme à Markoy dès que les équipements pourront être mis en place.

L'emplacement du grand marché a changé. Il était en premier lieu au pied de la dune qui flanque la montagne, puis avant 1972 derrière le dispensaire. Le marché au petit bétail est situé à 400 m au nord du grand marché. Quant aux parcs à bétail, ils existeraient là où ils sont actuellement, le plus grand depuis 1957 et le second depuis 1961. Le marché remonterait donc à cette époque, et non à 1971. Le propriétaire, Alousséini Hama, dit Gambodio, né à Tniénel, subdivision de Boghé (Mauritanie) en 1922, est venu s'installer comme commerçant à Déou en 1952. Il perçoit pour l'usage du parc 50 F par animal qui y entre. A l'intérieur du parc il ne semble pas y avoir d'emplacements réservés où chaque logeur se tiendrait préférentiellement. Cependant l'usage est d'aligner les animaux le long de la palissade, les jeunes étant regroupés dans la partie gauche par rapport à l'entrée. Ce n'est qu'en cas d'afflux que la partie centrale est occupée.

La commission de base des logeurs est de 2500 frs mais susceptible de fortes variations comme expliqué plus haut. Chacun d'eux aurait sa propre clientèle, sur une base ethnique ou géographique. Le système des patentes n'est pas au point. Vingt quatre logeurs la paieraient, mais dans plusieurs cas elle serait collective, dont celle du propriétaire du parc.

### Gorom Gorom

Le marché au bétail remonterait à 1945. Primitivement situé à l'Est du grand marché, il est venu à son emplacement actuel vers 1960. Il paraît particulièrement étriqué au mois de juin. Les premières pluies réactivent la mare, cet ancien trou à banco dont le recreusement en 1974 assure une accumulation d'eau jusqu'en avril ou mai ; elle attire en permanence le bétail villageois et surtout une vingtaine de veaux qui ne sont pas envoyés au pâturage. L'emplacement où est regroupé le bétail destiné de la vente est gagné par les flaques d'eau stagnante, réduisant d'autant la place utile.

### Markoy

Le marché au bétail est à son 3<sup>ème</sup> emplacement (1). De sa création en 1945 à 1963, il se tenait à proximité de l'actuel dispensaire qui a été construit en 1952 ; il a été ensuite transféré vers l'Ouest sur un emplacement beaucoup plus vaste, quelques 2 hectares, ce qui permettait à densité égale du marché d'aujourd'hui de recevoir 2000 animaux. Devant l'extension de la ville, le marché a été repoussé une nouvelle fois à l'Est en 1972 et il aurait dû émigrer encore un peu plus loin si les parcs modernes entrepris en 1975 avaient été achevés.

Aucune précision supplémentaire utile n'a pu être obtenue sur les logeurs. Le service des douanes semble en connaître une vingtaine, mais pas sous leur identité complète, ce qui empêche toute comparaison avec les relevés précédents. L'installation maintenant effective de l'arrondissement va permettre la remise en ordre de la patente.

Le parc installé à Rougga, à 9 km à l'Ouest de Markoy qui appartient à Maha DIALLO fonctionne toujours : fait d'une haie de branches d'épineux, il a dû être légèrement déplacé au printemps, mais il a gardé une surface équivalente (D = 20 m). Il semble recevoir en permanence 60 à 80 bêtes. Le petit parc, de Diadio, qui était installé au Nord Ouest de Markoy a été transféré à l'Ouest, un peu avant Rougga. Bien que de dimension réduite (D = 15 m), il reçoit aussi une soixantaine de bêtes.

---

(1) renseignements aimablement communiqués par M. Amadou Oumarou, infirmier vétérinaire en retraite à Markoy.

Dans les deux cas, le prix de la garde (garantie comprise) est de 100 F par nuit passée ou de marché à marché ; il monterait à 1000 F pour du bétail séjournant tout l'hivernage. Le passage d'une nuit au parc lorsque les animaux vont être acheminés le lendemain vers d'autres marchés, a pour but de les dompter, tout en les mettant en confiance les uns vis à vis des autres.

RETROSPECTIVE SUR LE COMMERCE DU BETAIL EN OUDALAN.

Le dépouillement des archives coloniales entreposées au C.N.R.S.T. de Ouagadougou permet une certaine reconstitution de l'histoire. Celle-ci n'est cependant que très partielle parce qu'elle ne commence qu'en 1900, l'Oudalan n'ayant été occupé militairement qu'en 1899, et même pratiquement pas avant 1910. Cependant Dori avait été décrit par E. Bailland (1), en 1899, comme "un grand marché où s'échange le sel de Tombouctou contre des noirs, et où on vend aussi du bétail à cornes". Dans les archives, il est souvent question du chef lieu Dori, du Sud sédentaire du cercle de Liptako, beaucoup moins de l'Oudalan nomade et surtout de sa partie Ouest. Le village d'Oursi est mentionné pour la première fois en 1931 et le fonctionnaire note dans son rapport de tournée : "j'ai la nette impression que les indigènes ne connaissent que fort vaguement le nom même d'administration française. Le recensement de l'Oudalan est à faire entièrement". Un certain nombre de rapports annuels manquent, dont on ne peut plus savoir s'ils ont été perdus, détruits ou s'ils ont jamais existé. Un inspecteur des affaires administratives note, en 1954, que "les rapports annuels sont généralement de peu d'utilité, le journal de poste est bien tenu et fournit des renseignements intéressants". Il ne figure toutefois pas apparemment dans les archives de Ouagadougou.

Il semblerait que l'activité économique ait commencé à se faire sentir depuis Dori dès la fin de la première guerre mondiale. Un marché y est déjà signalé en 1912 (comme à Gottaye). Le commerce du bétail s'y organise en 1919 avec la Gold Coast dont parviennent en retour des tissus.

---

(1) Sur les routes du Soudan (1902), pp 214-218

;

Un commerçant anglais, puis un peu plus tard un français s'installent, de même que des Dioulas et des Haoussa auxquels se joindront un peu plus tard des Mossi. Le nombre de bêtes exportées par mois irait de quelques centaines au millier, 4500 pour 1928, 3000 pour 1931, et ensuite une moyenne stabilisée autour de 4000 par an. Des marchés se créent successivement à Yatakala, Tera, Mehanna (Kokoro) Djibi, Sikiré (1928). Le montant des droits de place perçus est enregistré, mais il est dit que sa signification est faible en raison des erreurs et des irrégularités dont il est l'objet.

Markoy commencera à être cité en 1928, comptant 240 habitants Songhays ; en 1943, il y en avait déjà 600. Le marché dont la date de création n'est pas précisée est déjà donné comme important en 1948, avec des prix plus élevés qu'à Dori ; un dispensaire y est ouvert en 1952. L'aménagement de la route Dori-Gao, en 1953, y facilite l'accès des véhicules. En 1954, la population est estimée à 1500 habitants (sans la population flottante).

Gorom-Gorom, en 1943, n'est encore qu'un village d'une centaine d'habitants. Le chef-lieu du canton de l'Oudalan était alors Saouga pour les sédentaires et Darkoy pour les Touaregs et les Bellas nomades. Au coeur du canton Gorom-Gorom va être progressivement retenu pour l'implantation d'un dispensaire en 1952, puis d'une école en 1955, au moment où y est placé le chef lieu de la subdivision nomade dépendant de Dori. C'est déjà une petite ville de 1200 habitants. Le marché à bétail est signalé en 1950.

Quant à Déou, situé en dehors des grands axes de circulation, il n'en est pas question dans les rapports de l'administration coloniale qui se terminent d'ailleurs en 1957. Le village venait à peine d'être créé (sans doute en 1949) et le marché ne devait pas encore exister. Tin Akof autre lieu de passage au Nord est mentionné dès 1910 comme poste administratif à créer mais, sans population sédentaire, ce projet ne deviendra effectif qu'à partir de 1981.

Du point de vue économique, les rapports administratifs se font l'écho des cataclysmes. En 1913, la grande sécheresse est ressentie dans l'Oudalan entraînant des départs vers le pays mossi, les hécatombes dans le cheptel, la raréfaction et l'évasion des réserves de mil, la hausse des prix et la spéculation, les tensions avec les régions voisines plus éprouvées, situations qui se reproduiront périodiquement, à plus ou moins grande échelle. On se console alors en pensant que lorsque bientôt - le rail atteindra Dori, il n'y aura plus de famine !

En 1931, c'est la crise économique, la baisse de la livre sterling qui est ressentie et limite les échanges avec la Gold Coast. En 1947 les mauvaises récoltes au Soudan français amènent une invasion de commerçants de Gao et d'Ansongo : il faut interdire les sorties de mil. Tout retard dans les pluies amène une augmentation de son prix - comme en 1949. De même en 1954, la soudure est difficile. C'est cette année qu'est décidée la construction des silos en béton dont le but est de pouvoir alimenter le marché et de le régulariser si les quantités de mil disponibles deviennent trop faibles. Cette situation déficitaire se poursuit en 1955 où l'on relève une notation intéressante : "La pénurie de mil a fait vendre plus de bétail que l'espoir d'en tirer un bénéfice"... Le cheptel a été échangé contre du mil consommé immédiatement. Il aura fallu une disette pour révéler l'état de dépendance du marché au bétail et de la production agricole : à la pénurie de mil correspond une baisse des produits d'élevage et leur sortie massive, source d'appauvrissement.

Pendant toute la période coloniale, l'administration s'est contenté d'observer sans intervenir autrement que dans les réglementations des marchés, et parfois des cours du mil, lorsqu'il y avait menace de famine. Elle s'est sentie comme dépassée par la complexité des problèmes et son point de vue de 1953 est que "la recherche d'une véritable organisation du commerce du bétail dépasse le cadre du cercle". Elle ne semble pas non plus avoir été consciente des chemins que prenait le bétail, vers la Côte-d'Ivoire et le Togo aussi.

Il est presque impossible d'utiliser les données statistiques qui sont avancées sporadiquement dans ces rapports. Concernant les quantités, on ne sait jamais vraiment si les chiffres de bétail avancés s'appliquent au seul marché de Dori où à ceux de tout le cercle. On est étonné aussi de voir que l'Oudalan est passé de 4500 bovins présentés sur ses marchés en 1952 à 33 742 en 1956 (pour Markoy et Gorom-Gorom) - chiffres reprenant bien sûr les statistiques de l'Elevage. Par ailleurs la seule appréciation du nombre de têtes de bovins est celle de 1928, portant sur 45 000 têtes au regard desquelles les 4600 têtes commercialisées la même année représenteraient un taux d'exploitation déjà important (plus de 10 %). On peut toutefois douter que l'un et l'autre chiffre soient valables, surtout si l'on compare les estimations ultérieures du cheptel : 20 000 en 1959. Pour les prix, les séries de chiffres sont trop incomplètes pour donner lieu à l'interprétation et par ailleurs, il n'existe pas d'indice général de référence pour apprécier leur évolution. Il est seulement cité des fluctuations de prix du mil au kilo, passant par exemple de 12,50 à 75 fr (x6) au cours de l'année 1954, mais on ne peut pas les mettre en parallèle avec les cours du bétail, plus difficile encore à chiffrer puisqu'ils ne font pas intervenir le poids.

Pour la recherche retrospective plus récente, les rapports du service de l'Elevage, au moins pour ceux disponibles à Dori, commencent avec l'Indépendance (1959). Cette année-là, il n'est pas encore question du marché de Déou, mentionné seulement en 1967, par contre Sitenga est cité. L'activité du marché de Markoy porte sur plus de 30 000 bovins provenant aux 2/3 du Soudan, tandis que Gorom-Gorom intéresse seulement la Haute-Volta. Son marché se tient alors le jeudi et le vendredi. Les exportations ne semblent plus dirigées essentiellement sur le Ghana (l'ancienne Gold Coast), mais sur Ouagadougou et la Côte-d'Ivoire. L'itinéraire depuis Markoy passe par Gorom Gorom, Gorgadji, Pinsa et Kaya. Les cours pour les boeufs d'exportation se tiennent entre 17 500 et 20 000 FRS.

Les années suivantes, l'activité augmente considérablement : en 1961, près de 100 000 bovins à Markoy, dont 21 000 exportés sur le Ghana et 6000 sur la Côte-d'Ivoire ; ensuite les valeurs sont données décroissantes jusqu'en 1968 : 30 000. Cependant des doutes planent : il se pourrait que les chiffres confondent Markoy et Gorom Gorom, comme cela s'est fait régulièrement à partir de 1970.

Des chiffres ne sont fournis explicitement pour Gorom Gorom qu'en 1966, soit 8340 bovins présentés contre 60 800 à Markoy. On en retrouve ensuite de 1974 à 1977 inclus (reproduits dans l'étude de A. Le Masson). Ils oscillent entre 4000 et 8000 têtes par an. Ensuite les relevés ne semblent pas avoir été poursuivis.

Pour les variations mensuelles, les années disponibles laissent apparaître des minimums en juin, et plus rarement en juillet. Pour les maximums, on les constaterait à Markoy en décembre, et éventuellement en janvier, et plus rarement en septembre (1967) ; Gorom Gorom en octobre, et même août (1966). Les variations entre mois extrêmes pourraient aller de 1 à 10 à 1 à 2 suivant les années.

Les statistiques font apparaître aussi les chiffres d'exportation. Vers le Ghana : de 20 000 en 1961, ils s'effondrent vers 1969 ; de même pour la Côte-d'Ivoire, ils passent de 10 000 en 1967 à 2 000 environ en 1974. Le trafic du Mali vers la Côte-d'Ivoire et le Ghana, qui atteignait 15 à 20 mille têtes par an jusqu'en 1970, ne cesse de baisser ensuite.

Enfin, seule notation originale sur toute une série de rapports, en 1969, il est dit que la création d'un centre d'achats à Markoy soulèverait des conflits avec les marchands établis.